

**COMMERCE** L'association Val'action lance le billet de 20 Val' ce lundi.

## Le Val-de-Travers possède sa propre monnaie

MATTHIEU HENGUELY

Dès lundi, on pourra payer avec un billet de vingt Val' chez de nombreux commerçants de Val-de-Travers. L'association Val'action a imprimé mille de ces contremarques d'une valeur unitaire de vingt francs. Après les logos puis les sacs «J'achète ici», ces billets représentent, avec la sortie du site valaction-vdt.ch, la prochaine réalisation du groupe mis sur pied en collaboration avec la commune de Val-de-Travers pour stimuler le commerce de proximité.

Ce coup-ci, le groupe de commerçants – ils sont une dizaine à former son comité – a travaillé seul sur le projet, lancé en un temps record. «Nous avons validé le concept le 12 décembre», remarque le président de Val'action Fabien Currit. Entièrement développées dans la vallée (lire ci-dessous), les contremarques seront d'abord uniquement disponibles au kiosque de Couvet, avant d'éventuels autres points de vente.

«Nous préférons parler de monnaie locale que de bons d'achat, qui sont davantage liés à des commerces particuliers», indique le président de Val'action Fabien Currit. Le but avoué est clair: que tous les commerçants (hors grande distribution) du Vallon les acceptent, des épiceries aux restaurants, des coiffeurs aux ga-

### CID VS. VAL'ACTION

Deux groupes de commerçants existent actuellement à Val-de-Travers. Le Commerce indépendant de détail (CID), présent de longue date, est lié à la chambre du commerce neuchâtoise. Val'action est lui né il y a environ une année, à la suite d'ateliers montés par la commune pour redynamiser le commerce local. Le nouveau groupe ne s'est pas fondu dans le premier, en raison de désaccord sur la manière de travailler.



Les commerçants de Val'action avaient tenu un stand lors du dernier comptoir du Val-de-Travers, pour promouvoir le «J'achète ici». Ils lancent aujourd'hui un billet d'une valeur de vingt francs. ARCHIVES LUCAS VUITTEL ET SP

ragistes. «C'est l'idée. A priori, personne n'a annoncé vouloir les refuser», note le quincaillier de Couvet.

### Doublon avec le CID?

Pour Val'action, cet aspect généraliste des différences des bons du Commerce indépendant de détail (le CID), que les Vallonniers connaissent depuis longtemps, valables uniquement chez la quarantaine de commerces membres. Ces bons sont toutefois bien ancrés dans les mœurs, puisque chaque année «entre 30 000 et 40 000 francs» sont échangés de cette façon au Vallon, renseigne Claude Bezençon, caissier du CID, qui ne commente pas plus avant l'initiative de Val'action.

La différence est suffisante pour valoir la peine, estime par contre Fabien Currit. «Nous nous sommes toujours positionnés en intégrant l'entier des commerçants locaux. Nous ne sommes pas une concurrence.» Fabien Currit

remarque que les billets de vingt Val' fonctionneront, contrairement aux bons CID, sans commission à payer par le commerçant qui encaissera le bon, histoire de faire accepter le mieux possible le nouveau billet.

Val'action entend mettre l'année qui vient à profit pour as-

seoir sa nouvelle monnaie. «Nous voulons aussi peaufiner notre site, sans faire encore de vente de ligne, mais le but sera surtout de rassurer les commerçants sur l'utilisation de notre monnaie», conclut Fabien Currit.

Avant l'arrivée de Val' d'autres valeurs si le succès suit. ◉

## Un billet 100% local

Conçu aux Verrières, imprimé à Couvet et sécurisé à Noiraigue. Le billet de Vingt Val' a été entièrement fabriqué au Val-de-Travers. Au recto, c'est une création du Verrisan Benjamin Locatelli qui illustre le billet. Connu pour sa fresque murale pour l'association Bourbaki des Verrières, l'artiste originaire de Pontarlier a travaillé avec les couleurs adoptées par Val'action. Le verso est un paysage du Val-de-Travers, de manière à le rattacher et l'identifier à la région.

Ce sont ensuite les entreprises Apex Group, à Couvet, et Lase-R services, à Noiraigue qui se sont occupées d'imprimer, puis de sécuriser les billets (par microperforation). Ces 1000 premiers exemplaires ont été financés par le compte commun de Val'action. Un compte qui avait été alimenté lors de précédentes actions. En parallèle, la société fleurisane MediaPlus a créé le site web associé. ◉

### EN IMAGE



ROBERT ROSSIER

### VAL-DE-RUZ

**Un lynx peu farouche.** Un habitant de Savagnier a vécu un instant privilégié. Mercredi après-midi, Robert Rossier a pu photographier, avec son téléphone, un lynx dans la forêt de Derrière-Pertuis, sur les hauts de Chézard. «J'étais à dix mètres de lui», ajoutant avoir déjà vu le beau félin l'automne dernier. ◉ SGI

### LES BAYARDS

## Le 1er citoyen d'honneur de Val-de-Travers n'est plus

C'était «un monument, un grand monument dont la physique et la gestuelle ne laissaient personne indifférent». Premier citoyen d'honneur de Val-de-Travers, le Bayardin Jacques André Steudler n'est plus. Ainsi décrit dans la préface de son ouvrage autobiographique «Une vie neuchâtoise» par l'ethnologue Jacques Hainard, celui qui fut instituteur, écrivain, historien ou encore comédien est décédé de 29 décembre dernier. Un culte d'adieu lui était consacré hier matin au temple du village.

Originaire de La Brévine, Jacques André Steudler est arrivé au Val-de-Travers en 1954, où l'instituteur sera notamment à l'origine de la Mi-Eté des Bayards. Très actif dans la vie locale et associative – il sera notamment conseiller communal ou président de l'association de développement économique de la vallée –, le Bayardin est devenu au fil des ans une véritable institution, notamment au travers de sa plume «cabotine, vive et savoureusement acérée». Il avait 83 ans. ◉ MAH



Jacques André Steudler (à droite) le 24 février 2010, lors de la remise du premier prix citoyen de Val-de-Travers. ARCHIVES CHRISTIAN GALLEY

PUBLICITÉ

# ESSIMA Etanchéité SA

L'ennemi de l'eau

Etanchéité

Sols en résine

Sarnafil

Isolation-joints

Monocouche-multicouche

Asphalte

34 ans  
d'expérience

Tous travaux et contrôle de toitures plates

remercie sa fidèle clientèle

et lui adresse ses meilleurs vœux

pour la nouvelle année!